

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.23.2015

Éluant

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Éluant

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: EL1070SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Inflammable

Liquides inflammables, catégorie 2



Irritant

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité systémique pour certains organes cibles apres exposition unique, catégorie 3



Risque pour la santé

Cancérogénicité, catégorie 1B

Liquide inflammable. 2.

Irritation des yeux 2.

STOT SE. 3.

Cancérogénicité - Carcinogène 1B.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque une grave irritation des yeux.

Peut causer la somnolence ou vertiges.

Risque de causer le cancer.

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Conserver le conteneur bien fermé.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Obtenir des directives précises avant utilisation.

Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.23.2015

Éluant

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.
 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.
 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.
 En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.
 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
 Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 107-06-2	1-2 dichloroéthane, ACS	51.28 %
CAS 141-78-6	Acétate d'éthylque	41.13 %
CAS 67-63-0	Isopropanol, ACS	7.59 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau exposé doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après contact avec les yeux :

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.23.2015

Éluant

Protéger l'œil non exposé. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Consulter un médecin. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir sauf sur avis contraire du personnel médical. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

L'eau peut être inefficace. Utiliser un jet d'eau, la mousse résistant à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés:

L'eau peut être inefficace.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager jusqu'à une source d'ignition et alors provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent se propager le long du sol et s'accumuler dans les endroits confinés.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Utiliser des équipements approuvés par le NIOSH. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Assurer une ventilation adéquate. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Do not inhale gases, fumes, dust, mist, vapor, and aerosols.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Toujours appliquer les réglementations locales. Voir Section 13. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Éliminer toute source d'allumage. Contenir le déversement, puis le recueillir. Ne pas déverser dans les égouts. Absorber avec une matière absorbante non combustible comme du sable ou de la terre et mettre sous contenant avant élimination. Aérer la zone où est survenu le déversement.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.23.2015

Éluant

Des résidus (liquide et/ou vapeur) restent dans les conteneurs et peuvent se révéler dangereux. Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit bien ventilé. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, moudre ou exposer les contenants vides à la chaleur, à des étincelles ou à des flammes nues. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Conserver à l'écart des sources de chaleur et d'inflammation. Éviter de respirer les émanations, vapeurs et brouillards. Les contenants vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Mettre les conteneurs à la terre et les relier lors du transfert de matériaux. Se laver les mains après la manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Entreposer dans un endroit sûr, dans un lieu destiné aux produits inflammables et éloigné de toute source d'inflammation. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Maintenir le contenant bien fermé. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

67-63-0, Isopropanol, ACGIH: 400 ppm STEL ; 200 ppm MPT.
67-63-0, Isopropanol , NIOSH : 500 ppm LECT ; 1225 mg/m³ LECT.
67-63-0, Isopropanol , NIOSH : 400 ppm MPT ; 980 mg/m³ MPT.
141-78-6, Acétate d'éthylique, ACGIH VLS: 400 ppm MPT, OSHA PEL : 400 ppm MPT.
107-06-2, Dichlorure de éthylique , ACGIH VLS; 10ppm, OSHA PEL : SO.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Une ventilation normale est suffisante. En cas de dépassement de la VLS (valeur limite), un masque respiratoire complet à cartouche chimique peut être porté, et ce jusqu'à 50 fois la VLS ou la valeur maximale indiquée par le fournisseur de l'appareil respiratoire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation.

Protection oculaire:

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Effectuez un entretien de routine. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

Éluant			
Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	6,2% 16,2%
Odeur :	Renseignements non disponibles	Pression de vapeur à 20 °C:	25,0 mm Hg à 0 °C
Seuil d'odeur:	Non disponible	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non disponible	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	-35°C	Solubilités:	Eau ;; 8,69 g/l à 20 °C
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	83°C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	1,48 à 20 °C
Point d'éclair (creuset fermé):	13,0 °C	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non disponible b. Dynamique: Non disponible
Densité à 20°C:	Non disponible		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Aucune en cas de traitement normal.

Stabilité chimique:

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications. Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles:

Oxydants forts, chaleur, étincelles, flammes nues. Attaque certaines formes de caoutchouc, de plastique et de revêtements. Peut réagir avec de l'aluminium métal et dégager de l'hydrogène gazeux.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone, gaz chlorure d'hydrogène.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 Lapin >18000 mg/kg (Source : JAPAN_GHS) Acétate d'éthylrique.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Domages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

Éluant

Cancérogénicité:

Ethyl dichloride CAS# 107-06-2 : test cytogénétique: hamster fibroblast 9 g/L Sex Chromosome Loss/
Nondisjunction: *S. cerevisiae* 24400 ppm.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée:

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Poisson d'eau douce, Ethyl Acetate: 96 heures CL50 Pimephales promelas : 220 - 250 mg/L [écoulement]; 96 heures CL50 *Oncorhynchus mykiss*: 484 mg/L [écoulement]; 96 heures CL50 *Oncorhynchus mykiss*: 352 - 500 mg/L [semi-statique].

Puce d'eau, Ethyl Acetate: 48 heures CE50 *Daphnia magna* : 560 mg/L [statique].

Ver de terre , Dichloroéthane: 48 heures CL50 *Eisenia foetida*: 60 mg/cm² [Papier filtre].

Persistence et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables:

L'isopropanol cause une toxicité aigüe entraînant la mort d'animaux et un faible taux de croissance et la mort de plantes. Les effets toxiques chroniques peuvent être une espérance de vie raccourcie, une fécondité réduite, des problèmes de reproduction et des changements d'apparence et / ou de comportement chez les animaux.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux ou nationaux. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Éliminer toute source d'allumage. Ne pas déverser dans les égouts. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Brûler dans un incinérateur chimique muni d'un brûleur postcombustion et d'un laveur de gaz de fumée. Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux ou nationaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

UN1184,

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

Éluant

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié:

Dichloroéthane.

Classe de risques: 3, 6

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié:

Dichloroéthane.

Classe de risques: 3, 6

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique, Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

67-63-0 Isopropanol.

RCRA (Code de déchets dangereux):

107-06-2 Ethyl dichloride.

141-78-6 Acétate d'éthylque.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

141-78-6 Acétate d'éthylque 5000 Lbs.

107-06-2 Ethyl dichloride 100 lbs.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.23.2015

Éluant

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 3-0-0

HMIS: 3-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).